

# Tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS)

## Qu'est-ce que le TENS?

Les tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS) sont offerts aux adultes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, mais qui possèdent des connaissances qui sont généralement acquises au secondaire. Le TENS comportent deux épreuves obligatoires en français et 5 choix de tests (l'on doit choisir trois épreuves parmi celles proposées en plus des deux épreuves obligatoires). Toutes les épreuves ont une durée de 90 minutes sauf mathématique qui est de 150 minutes (2h30).

- Français grammaire OBLIGATOIRE
- Français compréhension OBLIGATOIRE
- Anglais
- Mathématique (vous avez droit à une calculatrice)
- Sciences de la nature
- Sciences humaines
- Sciences économiques

## À quoi sert le TENS?

La réussite des TENS permet d'obtenir l'attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS). L'AENS ne remplace pas le diplôme d'études secondaires (DES) et ne donne pas droit à des unités. Il ne permet pas l'admission au cégep mais à certaines Attestations de niveau collégial (AEC).

Aussi, pour ceux qui ne possèdent pas un diplôme d'études secondaires (DES), les TENS sont une occasion de satisfaire aux exigences de nombreux employeurs, tels que le gouvernement fédéral et provincial, les établissements scolaires et le CISSSO. Il appartient à la personne évaluée de vérifier, auprès des autorités concernées, la reconnaissance de l'AENS pour des études supérieures ou pour un emploi.

## Quelles sont les conditions de réussite?

Réussir CINQ (5) ÉPREUVES, dont 2 épreuves obligatoires de français, sur un choix de sept (7). La note de passage est de 60% pour chacune des épreuves.

## Renseignements relatifs à une reprise :

Vous avez droit à une reprise pour chaque épreuve échouée (frais de 5\$ par reprise). Les épreuves et les reprises, s'il y a lieu, doivent s'effectuer OBLIGATOIREMENT dans les 6 mois qui suivent la date de passation de la 1<sup>ère</sup> épreuve. Si le délai de 6 mois est passé, il y aura mention ÉCHEC et vous devrez reprendre l'ensemble des épreuves. Lorsque la mention ÉCHEC est transmise au Ministère de l'Éducation, vous devez **attendre 1 an** après la date de transmission du résultat et reprendre l'ensemble des épreuves.

# Tests d'équivalence de niveau de scolarité (TENS)

**Lieu :** Centre la Cité, 50 rue des servantes, Gatineau (Québec)

**Tél. :** (819)281-2054 poste 6104

**Heure de passation (journées d'examens) :**

Mercredi et vendredi : 8h30 (septembre à juin)

Mercredi soir : 18h00 (septembre à mai)

Mardi et jeudi : 8h30 à 11h30 (juillet et août)

**Coûts :** L'inscription au TENS coûte 40.00\$ (argent comptant ou carte de débit) et chaque reprise d'épreuve coûte 5\$.

**Documents OBLIGATOIRES lors de l'inscription :**

Certificat de naissance (ORIGINAL grand format)

Preuve de résidence du Québec (si le certificat de naissance ne vient pas du Québec)

Carte d'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Bulletin ou relevé de notes

**VOUS DEVEZ NOUS AVISER DE VOTRE DATE D'EXAMEN DEUX JOURS À L'AVANCE, AU CENTRE LA CITÉ AU 819-281-2054, POSTE 6104**

**À apporter lors de votre examen :** Une calculatrice simple (pas scientifique) est autorisée pour l'examen en mathématique. Crayon à mine, stylo à encre bleu, gomme à effacer.

Merci de me contacter afin de discuter de cette option avant de vous inscrire.

Élodie Jacquet, conseillère d'orientation

819-281-2054 poste 6114

m6437@cscv.qc.ca